



# Le Petit Causse

## Bulletin d'information de la mairie de Calès

Décembre 2022

### Le Mot du Maire

Cette fin d'année 2022 s'annonce prometteuse avec des animations qui nous rapprocheront autour de moments conviviaux et festifs.

Nous poursuivons la mise en œuvre des travaux engagés :

- ✓ La modification des panneaux de limitations de la vitesse dans la traversée du village sera effective début 2023.
- ✓ La création des maisons familiales « Odette et Marius » après deux ans de travail est toujours en attente de l'accord du Président du département pour l'agrément des familles d'accueils pour 3 accueillis à l'ouverture des maisons familiales. Nous avons tardé à vous proposer une réunion publique car nous n'avions pas pu acter la levée des accords essentiels (dossier architecte, crédit, agréments, consultations de tous ordres...). Une date vous sera proposée sur le premier trimestre 2023.
- ✓ Chacun(e) sait l'importance croissante de la production d'énergie locale, le gouvernement souhaite accélérer et faciliter la réalisation de parc photovoltaïque au plus près des utilisateurs. La commune de Calès dispose d'une zone compatible répondant à des critères précis. (Voir l'article dans ce bulletin).

Je souhaite vous faire partager avant nos prochaines rencontres, l'importance de trouver des projets d'investissements pérennes qui apporteront des revenus récurrents à la commune.

Les dotations et subventions baissent, l'état nous attribue de plus en plus de charges et de responsabilités, sans moyen complémentaire. C'est donc à nous de les trouver ou se résigner à accepter le repli sur soi et à terme la perte d'autonomie des communes ! Ces sont des choix majeurs pour Calès et les Calésiens.

Les responsables des associations se sont réunis pour contribuer ensemble à l'animation de Calès tout au long de l'année. Un calendrier des manifestations est joint à notre bulletin municipal. Vous pourrez selon vos choix et vos possibilités vous organiser pour être présents et encourager ces initiatives. Elles demandent toutes beaucoup de travail d'organisation, d'énergies et de compétences. Je félicite et remercie les bénévoles qui s'investissent et participent aux animations.

A l'approche des fêtes de fin d'année que nous nous efforcerons de rendre joyeuses et conviviales, je vous adresse à chacun(e) au nom du conseil municipal, nos vœux les meilleurs de bonne santé, de sérénité et de confiance en l'avenir. Quoiqu'il arrive, vivre à Calès est et sera toujours un privilège.

**Nous nous retrouverons au foyer rural  
le samedi 7 janvier à 17h pour les vœux du Maire et du Conseil Municipal.**

J.F Poncelet  
Maire de Calès



N.B. : Je dois vous informer de la démission de Conseiller Municipal de Monsieur Olivier Loeuillet. Nous regrettons et respectons sa décision.

## Cimetière

*Julien Buemo*

Le Conseil Municipal a acté l'achat d'un terrain en prévision d'un **agrandissement du cimetière**. Pour l'heure, un devis est en cours pour évaluer le coût de la réalisation des travaux.

En effet, il reste peu de places disponibles dans notre cimetière actuel, il est donc temps d'effectuer le nécessaire en prévision de travaux inévitables pour étendre sa surface. Il s'agit ici d'un projet à moyen / long terme dont la date de réalisation n'est pas encore définie.



## Voirie et urbanisme

*Jean-François Poncelet*

Nous profitons de ce bulletin pour **rappeler les responsabilités de chacun concernant la voirie**.

Si la propreté des caniveaux est à la charge de la Mairie, il est opportun de préciser que l'entretien des trottoirs et naturellement les murs adjacents sont à la charge des propriétaires ou locataires.

Sur les questions d'urbanisme, nous relayons vos demandes et vous transmettons les autorisations de l'Architecte des bâtiments de France... Il semble utile de rajouter que **les services de la Mairie sont là pour vous informer et vous guider dans vos démarches**. Vous pourriez ainsi mieux comprendre qui décide quoi et appliquer en connaissance de cause les règles à respecter pour le bien de la commune et des Calésiens.

L'harmonie de notre beau village est l'affaire de toutes et tous, et nous sommes désolés que les règles d'urbanisme qui y contribuent, ne soient pas systématiquement prises en compte !



## Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la commune

*Jean-François Poncelet*

Les sociétés Résolience et Melven sont les porteurs de ce projet sur la zone du Mazut.

Les critères d'éligibilité ont été établis par Cauvaldor avec la Société Quercy énergie :

- ✓ Absence d'impact sur notre patrimoine paysager
- ✓ Ne pas concerner des terres agricoles cultivées
- ✓ Ne pas être éloignées de plus de 18 kms du point source (lieu de centralisation de l'énergie produite).

A ce stade, il s'agit d'un projet d'un parc de 20 à 25 hectares qui répond aux critères précités.

Les porteurs du projet investissent dans des études préalables coûteuses, qu'ils prennent en charge, sur la flore et la faune, en relation avec Cauvaldor, la chambre d'agriculture, le Parc Naturel Régional, la Direction Départementale des Territoires...

Les écueils à franchir sont encore nombreux mais les premiers éléments d'enquêtes et d'études sont plutôt favorables pour commencer à vous informer.

La réalisation d'un tel projet apporterait une taxe d'aménagement de 50 à 70 000€ selon la surface et une taxe foncière annuelle de l'ordre de 15 000€.

Je suis à votre écoute en Mairie pour des précisions complémentaires.



## Noël et festivités

Angeline Andral

Le 17 décembre à 16h30 aura lieu l'**installation de la crèche dans l'église**. Après un petit **goûter**, nous irons, avec les enfants, **décorer le bourg**.

Nous clôturerons cette belle fin d'après-midi par le traditionnel **pot de Noël** qui vous sera offert au Foyer Rural à 18h. Il y aura du vin chaud, de la brioche et nous ferons la distribution des colis de fin d'année.



## Premiers secours

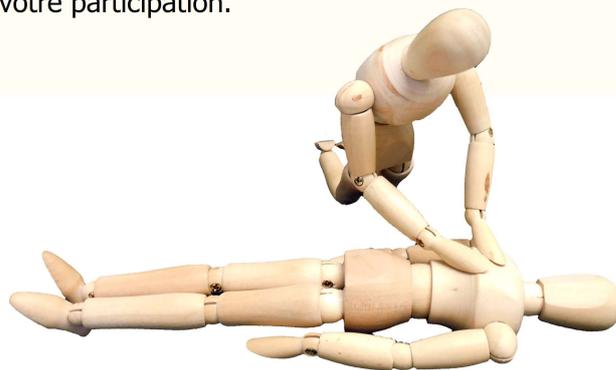
Bernadette Malbec

### Donner un sens à sa vie !

C'est ce qu'on fait nos Calèsiens en participant aux formations des gestes qui sauvent.

Le 5 et 27 octobre 2022, les pompiers volontaires de Souillac nous ont enseigné un ensemble de connaissances et de techniques qui permettent à un citoyen d'apporter les **premiers secours d'urgence**.

Merci à Groupama qui a lancé ce programme au niveau national ainsi qu'à vous tous et toutes pour votre participation.



## Divers

Jean-François Poncelet

- ✓ Les propriétaires de chien(nes) doivent veiller à leurs bonnes gardes et éviter toute **divagation** de nature à perturber le parage d'autres animaux d'élevages.
- ✓ Une réunion avec le **Symictom** a eu lieu le 20 septembre 2022.

Elle a regroupé une cinquantaine de Calèsiens sensibilisés à la nécessité du tri sélectif. Mr Lacombe, Président du Symictom, a souligné le bon comportement des Calèsiens sur le **tri** des ordures ménagères et des emballages et papiers.

Il convient de poursuivre nos efforts dont le coût d'exploitation pour la collectivité est important. Nous pouvons encore mieux faire. Nous rappelons que la mise à disposition de sacs transparents a un coût pour la Mairie et indirectement pour chaque Calèsiens(ne). Merci de veiller à leur remplissage total, voire à leur **réutilisation**...



## Les associations du village

Julien Buemo

Le **comité des fêtes** poursuit ses festivités après avoir animé notre été avec la traditionnelle **fête du village**.

La **fête du beaujolais** nouveau fût encore une bonne occasion de se réunir le samedi 19 novembre 2022 pour partager de la convivialité autour d'un bon repas et de la dégustation de vin.

**L'association ASCVO** de Marie-France Bouchon ne manquera pas d'animer le village avec la prévision de nombreuses activités.

Un repas aura probablement lieu en janvier pour se réunir autour des arts de la table.

Il est également prévu d'ouvrir **le foyer rural** les mardis à partir de 17h30 pour des initiations aquarelles et peinture sur bois. Les personnes qui ne souhaitent pas apprendre à peindre sont également les bienvenues pour discuter autour d'un thé ou d'un café, les jeux de cartes pourraient également être de la partie.

Sur la période de juillet / août 2023, plusieurs **concerts** pourraient voir le jour :

- ✓ Concert classique et chants occitans dans l'église de Calès
- ✓ Concert avec la chorale de Rocamadour dans l'église de Calès
- ✓ Concert avec l'orchestre baroque dans l'église de Calès
- ✓ Concert rock en extérieur

Les dates de ces évènements ne sont pas encore connues avec certitude à l'heure où nous écrivons ces lignes. Marie-France et l'association ASCVO ne manqueront pas de vous informer au fur et à mesure des mois qui viennent.



## Poésie du jour

Vogue l'été et ses chaleurs étouffantes.  
Danse la pluie d'automne sur un lit d'or vêtu.  
Vente l'hiver avec son doux manteau blanc.  
Une courte farce pour que revive le printemps.

Julien Boemo



Responsable de la publication :  
Conseil Municipal de Calès

Écritures des textes :  
les noms sont mentionnés sous chaque article

Crédits photos :  
les photos sans mentions spéciales sont libres de droit.